

Autour de la critique sociale et de ses appuis émancipateurs

1) Servitude volontaire et libération chez d'Étienne de La Boétie (1530-1563)

Pauvres gens et misérables, peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal et aveugles en votre bien, vous vous laissez enlever, sous vos propres yeux, le plus beau et le plus clair de votre revenu, piller vos champs, dévaster vos maisons et les dépouiller des vieux meubles de vos ancêtres ! vous vivez de telle sorte que rien n'est plus à vous. Il semble que vous regardiez désormais comme un grand bonheur qu'on vous laissât seulement la moitié de vos biens, de vos familles, de vos vies. Et tout ce dégât, ces malheurs, cette ruine enfin, vous viennent, non pas des ennemis, mais bien certes de l'ennemi et de celui-là même que vous avez fait ce qu'il est, pour qui vous allez si courageusement à la guerre et pour la vanité duquel vos personnes y bravent à chaque instant la mort. Ce maître n'a pourtant que deux yeux, deux mains, un corps et rien de plus que n'a le dernier des habitants du *nombre infini* de nos villes. Ce qu'il a de plus que vous, ce sont les moyens que vous lui fournissez pour vous détruire. D'où tire-t-il les innombrables *argus* <espions> qui vous épient, si ce n'est de vos rangs ? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les emprunte de vous ? Les pieds dont il foule vos cités, ne sont-ils pas aussi vôtres ? A-t-il pouvoir sur vous, que par vous-mêmes ? Comment oserait-il vous courir sus, s'il n'était d'intelligence avec vous ? Quel mal pourrait-il vous faire, si vous n'étiez receleur du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traîtres de vous-mêmes ? [...] Vous vous affaiblissez, afin qu'il soit plus fort, plus dur et qu'il vous tienne la bride plus courte : et de tant d'indignités, que les bêtes elles-mêmes ne sentiraient point ou n'endureraient pas, vous pourriez vous en délivrer, sans même tenter de le faire, mais seulement en essayant de le vouloir. Soyez donc résolu à ne plus servir et vous serez libres. Je ne veux pas que vous le heurtiez, ni

que vous l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse dont on dérobe la base, tomber de son propre poids et se briser. [...] Disons donc que, si toutes les choses auxquelles l'homme se fait et se façonne lui deviennent naturelles, cependant celui-là seul reste dans sa nature qui ne s'habitue qu'aux choses simples et non altérées : ainsi la première raison de la *servitude volontaire*, c'est l'habitude [...]

Les autres tentatives essayées depuis contre les empereurs romains ne furent que des conjurations de quelques ambitieux dont l'irréussite et la mauvaise fin ne sont pas à regretter, étant évident qu'ils désiraient, non renverser le trône, mais avilir seulement la couronne, ne visant qu'à chasser le tyran et à retenir la tyrannie. Quant à ceux-là, je serais bien fâché qu'ils eussent réussi et je suis content qu'ils aient montré par leur exemple qu'il ne faut pas abuser du saint nom de la liberté pour accomplir un mauvais dessein.

Le discours de la servitude volontaire (écrit vers 1548)

2) La critique des inégalités chez Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)

Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalité ; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps, et des qualités de l'esprit, ou de l'âme, l'autre qu'on peut appeler inégalité morale, ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges, dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponse se trouverait énoncée dans la simple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y aurait point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités ; car ce serait demander, en d'autres termes, si ceux qui commandent valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, et si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vertu, se trouvent toujours dans les mêmes individus, en proportion de la puissance, ou de la richesse : question bonne peut-être à

agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables et libres, qui cherchent la vérité. [...]

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne. [...]

Telle fut, ou dut être, l'origine de la société et des lois, qui donnèrent de nouvelles entraves au faible et de nouvelles forces au riche, détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et pour le profit de quelques ambitieux assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère. [...]

J'ai tâché d'exposer l'origine et le progrès de l'inégalité, l'établissement et l'abus des sociétés politiques, autant que ces choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumières de la raison, et indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin. Il suit de cet exposé que l'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique ; distinction qui détermine suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui règne parmi tous les peuples policés ; puisqu'il est manifestement contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire.

Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755)

3) Théorie critique et émancipation chez Max Horkheimer (philosophe de « l'École de Francfort », 1895-1973)

La totalité du monde perceptible, telle qu'elle est donnée pour l'individu vivant dans la société bourgeoise et telle qu'il l'interprète dans les limites de la conception traditionnelle du monde avec laquelle cette société entretient des relations de détermination réciproque, est considérée par le sujet qui le pense comme le degré suprême de la réalité, - le donné, qu'il faut bien prendre tel qu'il est. [...]

Les visées de la pensée critique sont elles aussi d'intérêt collectif, général, mais elles ne sont pas généralement reconnues comme telles. Les concepts qu'élabore cette pensée ont pour fonction la critique de la réalité actuelle. Les catégories créées par Marx : classe, exploitation, plus-value, profit, paupérisation, effondrement, sont des facteurs d'un ensemble conceptuel dont le sens ne doit pas être recherché dans la reproduction de la société telle qu'elle est, mais au contraire dans la modification et la correction de ce qu'elle a d'aberrant. Aussi la théorie critique, bien qu'elle ne procède jamais de façon arbitraire et fortuite, apparaît-elle dans la perspective du jugement traditionnel comme unilatérale, entachée de subjectivité, spéculative et inutile. Elle donne une impression de partialité et d'injustice parce qu'elle va contre les habitudes de pensée en vigueur, qui contribuent à perpétuer le passé et défendent les intérêts d'un ordre périmé et partial dont elles sont les garantes. [...]

Dans la théorie critique, le concept de nécessité a lui-même une portée critique ; il présuppose le concept de liberté, fût-ce celui d'une liberté qui n'existe pas encore. L'idée d'une liberté qui serait déjà toujours donnée, alors même que les hommes sont enchaînés, d'une liberté purement intérieure, relève de la mentalité idéaliste. [...] en dernière analyse, affirmer la nécessité absolue de l'événement ou bien l'existence réelle de la liberté dans le monde tel qu'il est n'a qu'un seul et même sens : la résignation à la praxis de ce monde.

Théorie traditionnelle et théorie critique
(1937)